

## ➤ NATURE DU TRAVAIL

La conseillère ou le conseiller pédagogique en techno pédagogie exerce les fonctions de conseil, d'animation, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant et des autres personnes intervenantes dans le Cégep, relativement aux stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Les principaux champs d'intervention sont le développement techno pédagogique, le cheminement professionnel du personnel enseignant et le développement des programmes d'études dans le cadre de deux activités spécifiques suivantes :

- Apprentissage en milieu de travail (AMT) dans le cadre de la mise sur pied d'un programme d'études ;
- Pratiques innovantes axées sur le développement des pratiques techno pédagogiques.

## ➤ QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle notamment en sciences de l'éducation ou dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, tel que la techno pédagogie ou la technologie de l'éducation. Un diplôme de deuxième cycle serait un atout.

## ➤ EXIGENCES PARTICULIÈRES

Bonne connaissance de l'approche-programme et de l'approche par compétences dans le réseau collégial.

Connaissance approfondie du domaine de l'intégration des TIC à la pédagogie, notamment de la plateforme Moodle ou un autre environnement numérique d'apprentissage.

Très bonnes habiletés à comprendre et à communiquer les besoins et différents enjeux et à accompagner le personnel enseignant.

Autonomie, initiative, sens développé de la planification, de l'organisation et de l'établissement des priorités.

Esprit d'équipe et excellentes habiletés de relations interpersonnelles.

Excellente maîtrise du français parlé et écrit.

Esprit curieux et autodidacte (apprentissage des logiciels, Internet, etc.).

Réalisations et expérience professionnelles pertinentes reliées à ce poste.

De façon spécifique, ces fonctions s'exercent relativement aux dimensions suivantes :

- Assumer la responsabilité de l'adaptation du programme d'études Logistique du transport visant à accroître les apprentissages en milieu de travail : pilotage des activités reliées à l'élaboration et production du plan de formation ;
- Développer et soutenir la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes et des techniques en lien avec les situations signifiantes d'apprentissage en milieu de travail ;
- Préparer et animer des ateliers ciblés dans le cadre de l'AMT, en collaboration avec les spécialistes de contenu, selon l'approche préconisée ;
- Assurer le suivi d'implantation du programme de logistique du transport : mise en œuvre, accompagnement des équipes d'enseignants et de superviseurs de stages en milieu de travail, ajustements requis du programme ;
- Conseiller et soutenir le personnel enseignant dans la réalisation de différents projets techno pédagogiques innovants ;
- Conseiller et soutenir le personnel enseignant dans le développement de ressources numériques ;
- Collaborer avec ses collègues à l'animation et au développement pédagogique ;
- Animer et développer, en collaboration avec ses collègues, une plateforme techno pédagogique ;
- Représenter le Cégep auprès du groupe des répondants TIC du réseau des cégeps (REPTIC) ;
- Accomplir toute autre tâche connexe.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

➤ **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Juin 2017 jusqu'au plus tard le 30 juin 2018, avec possibilité de prolongation

➤ **HORAIRE DE TRAVAIL :** 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h

➤ **TRAITEMENT :** entre 41 560 \$ à 78 792 \$

Faire parvenir votre offre de services **avant 16 heures le mardi 23 mai 2017**, à la Direction des ressources humaines (A-100) ou par courrier électronique à [ressources.humaines@cstjean.qc.ca](mailto:ressources.humaines@cstjean.qc.ca)

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit à l'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées.

Seules les personnes reçues en entrevue recevront une réponse écrite.